

ABONNEMENT

Saumur
 Un an 25 fr.
 Six mois 13
 Trois mois 7

Poste
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8

On s'abonne

A SAUMUR
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste
 et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne 20
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
 L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

NOMS des ÉLUS du SCRUTIN de BALLOTAGE

PARIS

1^{er} arrondissement
 Guyot, rad., 6133.

2^e arrondissement
 Mesureur, rad., 6529.

3^e arrondissement
 Chautemps, rad., 40252.

4^e arrondissement
 1^{re} circonscription
 Barodet, rad., 5635.
 2^e circonscription
 Chassaing, rad., 2562.

5^e arrondissement
 1^{re} circonscription
 Naquet, boul., 4830.
 2^e circonscription
 De Lanessan, rad., 4875.

6^e arrondissement
 Desprey, rép., 8997.

7^e arrondissement
 Mermeix, boul., 5001.

8^e arrondissement
 Marius-Martin, boul., 6831.

9^e arrondissement
 1^{re} circonscription
 Emile Ferry, rép., 3966.
 2^e circonscription
 Berger, rép., 6127.

10^e arrondissement
 1^{re} circonscription
 Maujan, rad., 7441.

11^e arrondissement
 1^{re} circonscription
 Floquet, rad., 5284.
 2^e circonscription
 Lockroy, rad., 7914.
 3^e circonscription
 Mathé, rad., 7138.

12^e arrondissement
 1^{re} circonscription
 Millerand, rad., 5358.
 2^e circonscription
 Dreyfus, rad., 4481.

13^e arrondissement
 1^{re} circonscription
 Hovelacque, rad., 2978.
 2^e circonscription
 Mery, boul., 5806.

14^e arrondissement
 1^{re} circonscription
 Jacques, rad., 5959.
 2^e circonscription
 Pichon, rad., 2563.

16^e arrondissement
 Marmottant, rép., 5739.

17^e arrondissement
 1^{re} circonscription
 Lesenne, boul., 4708.
 2^e circonscription
 Ernest Roche, boul., 8653.

18^e arrondissement
 1^{re} circonscription
 Laisant, boul., 3600.

19^e arrondissement

1^{re} circonscription
 Martineau, boul., 7138.

2^e circonscription
 Granger, boul., 2454.

20^e arrondissement
 1^{re} circonscription
 Dumay, rad., 5584.
 2^e circonscription
 Tony-Révillon, rad., 6278.

Canton de Pantin
 Goussot, boul., 4810.

Canton de Neuilly
 Laur, boul., 40724.

Canton de Courbevoie
 Boudeau, boul., 6036.

Canton de Sceaux
 Belleval, boul., 42195.

Canton de Charenton
 Boulard, rad., 6839.

Canton de Vincennes
 Richard, boul., 5310.

DÉPARTEMENTS

Ain
 Bizot, rép.

Ainse
 Deville, rad.
 Macherez, rep.

Allier
 Labussière, rep.
 Thivrier, soc.
 Dumas, rep.
 Ville, rad.

Ardenes
 Corneau, rad.
 Jacquemart, rep.
 Varlet, rep.

Aube
 Michou, rep.

Aude
 Royer, rep.
 Rambourg, rep.

Aveyron
 Marty, rép.
 Mir, rép.
 Ferroul, rad.

Bouches-du-Rhône
 Coussergues, rép.
 Camille Pelletan, rad.
 Bouge, rad.
 Boyer, social.
 Roux, rép.

Calvados
 Engerand, boul.

Cantal
 Bastide, rép.

Charente-Inférieure
 Delmas, rép.
 Braud, rép.

Cher
 Baudin, soc.

Corrèze
 Arnaut.
 Vacher, boul.

Corse
 Villeneuve, boul.

Côte-d'Or

Baragy, rep.
 Levêque, rep.

Creuse
 Coutisson, lib.
 Lacote, rad.

Doubs
 Beauquier.

Drôme
 Bully, rép.

Eure
 Noël Parfait, rép.
 Isambert, rép.

Eure-et-Loir
 De Gasté, soc.
 Cosmao, rép.

Finistère
 Cliché, boul.
 Aimelafille, boul.
 Jourde, boul.
 Raynal, rép.
 Surchamp, rép.

Gard
 De Bernis, cons.
 Bonnefoy, rép.

Haute-Garonne
 Constans, rép., 8400 voix.

Gironde
 Vernière, rad.
 Dandreis, rad.
 Salis, rad.

Ille-et-Vilaine
 Delafosse, cons.
 Barbotin, cons.
 Lachambre, cons.
 De Lorgeril, cons.

Indre
 Balsan, cons.
 Leconte, rép.

Indre-et-Loire
 Du Saussay, cons.
 Arribat, rép.

Isère
 S. Romme, rép.

Jura
 Tronillot, rép.

Loire
 Audiffred, rép.
 Girodet, soc.
 Souchet, rad.

Loire-Inférieure
 Sibille, rép. 6,888.
 Lecour, cons.

Loiret
 Loreau, lib.
 Rabier, rad.

Loir-et-Cher
 Denieau, rép.
 Jullien, rad.
 De Possesse, cons.

Lozère
 Jourdan, rép.
 De Colombet, cons.

Maine-et-Loire
 Fairé, cons.
 Général Lacretelle, cons.

Manche
 Cabart, rad.

Marne

Langlet, rad.

Meurthe-et-Moselle
 Gabriel, boul.
 Papelier, rép.
 Barrès, boul.
 Cordier, rép.

Meuse
 Develle, rép.
 Pointcarré, rép.

Nièvre
 Turigny, boul.

Nord
 Hiroux, rép.
 Werquin, rad.
 Moreau, rad.
 Dron, rép.

Oise
 Gaillard, rép.

Pas-de-Calais
 Adam, cons.
 Boulanger-Bernet, rép.

Puy-de-Dôme
 Blatin, rad. et Bege, cons. ont obtenu chacun 40383 voix.
 Laville, rad.

Hautes-Pyrénées
 Baile, rép.

Pyrénées-Orientales
 Bartissol, rép.
 Rolland, rad.

Rhône
 Couturier, soc.
 Bérard, rép.
 Guillaumou, rép.
 Aynard, rép.
 Lachize, soc.

Haute-Saône
 Signard, rép.

Saône-et-Loire
 Magnien, rad.
 Bouthier de Rochefort, rép.
 Boullay, rad.

Seine-Inférieure
 Montfort, cons.

Seine-et-Marne
 Ouvré, rép.

Seine-et-Oise
 Argelies, cons.
 Dufaure, cons.
 Hubbard, rad.
 Brincart, boul.
 Hely d'Oissel, cons.

Deux-Sèvres
 Antonin Proust, rép.
 Pontois, boul.

Tarn
 Dupuy, rép.
 Poulhier, cons.

Var
 Rousse, rad.
 Clémenceau, rad.
 Raspail, rad.
 Cluseret, soc.

Vaucluse
 Delpech, rép.
 Pourquery, rad.
 Gaillard, rad.

Haute-Vienne
 Vachery, rép.
 Leveillé, rép.
 Gotteron, rép.
 Lavertujon, rép.

Yonne
 Laffon, rad.
 Merlou, rad.
 Dethou, rad.
 Bezine, rad.
 Ratier, rad.

Algérie
 Letellier, rép.

INFORMATIONS

L'AFFICHE BLANCHE

Le préfet du Loiret a fait placarder, comme en Maine-et-Loire et ailleurs, une affiche à Orléans et en a adressé des exemplaires aux maires du département avec prière de la placarder. Cette affiche blanche, on le sait, proclame les résultats du 1^{er} scrutin avec cette annotation: « Ballottages: 183, dont plus des deux tiers seront favorables aux républicains!! »

Le *Journal du Loiret* apprécie ainsi cette étrange affiche:

« Nous protestons formellement contre cette nouvelle intervention de l'autorité préfectorale, intervention aussi insolite qu'irrégulière et dont le but n'échappera à personne.

» Par cette affiche qui n'est, d'ailleurs, que la reproduction d'un propos tenu par M. le ministre de l'intérieur, à Toulouse, le gouvernement essaye manifestement de peser sur l'opinion des électeurs qui doivent prendre part aux scrutins de ballottage.

» C'est de la pression officielle au premier chef comme c'est le plus audacieux défi qui ait été porté par aucun gouvernement à la conscience publique.

» Le gouvernement n'a pas, du reste, le droit d'établir des classifications entre les élus, attendu que ces classifications n'existent pas légalement. De plus, les résultats, quoique proclamés, ne sont pas encore acquis, puisque la vérification des pouvoirs n'est pas faite.

» Enfin, nous lui contestons absolument le droit d'annoncer par voie d'affiche et par l'intermédiaire de ses préfets, quels seront les résultats des ballottages.

» D'abord, parcé qu'à moins d'avoir tout préparé pour s'assurer, par la fraude, le résultat des scrutins de ballottage, il ne peut pas le connaître. Ensuite, parce que, le connaîtrait-il, que son intervention, sous cette forme, constitue la plus flagrante et la plus scandaleuse tentative d'intimidation dont un gouvernement se soit jamais rendu coupable. »

L'OPINION DE M. BRISSON

M. Brisson prononçait la semaine dernière un discours au banquet que lui offrait son comité électoral. En voici le passage brillant:

« La République sera tolérante, elle demeurera un gouvernement de liberté, elle ouvrira gracieusement ses rangs aux conversions loyales: il faudrait être fou pour ne pas désirer voir augmenter le nombre des républicains; mais il faudrait être plus insensé encore pour donner le gouvernement ou une part du gouvernement à ceux qui, hier encore, insultaient et menaçaient la République.

» Que ce parti républicain tout entier forme un gouvernement, un gouvernement vigoureux, résolu non plus à tolérer, mais à châtier les conspirateurs. »

BOULANGER A JERSEY

On assure que c'est aujourd'hui lundi que Boulanger quittera Londres pour se rendre à Jersey, où il mènera un train de vie modeste. Il n'emmène, en effet, avec lui, qu'un seul secrétaire. Il a licencié les six autres qui étaient à son service.

Il laisse à Londres ses chevaux et ses voitures.

Quant à M. Dillon, il reste à Londres, attendant la réunion de la prochaine Chambre. Il espère que celle-ci validera son élection, ce qui lui permettrait de rentrer en France.

A propos de M. Dillon, on raconte qu'il est aujourd'hui brouillé avec Boulanger.

Cette rupture daterait de cinq jours, et la scène se serait passée dans l'hôtel de Portland-Place.

Boulanger aurait reproché à M. Dillon de lui avoir fait abandonner le terrain exclusivement républicain, d'avoir fait incliner sa politique à droite, de lui avoir fait faire alliance avec la droite, de l'avoir ainsi compromis et d'avoir fait échouer le « parti national ».

M. Arthur Dillon aurait voulu se disculper, mais Boulanger, qui est très irascible, se serait mis dans une colère très violente, n'aurait voulu admettre aucune excuse et aurait congédié sans autre forme de procès son ancien ami.

Certains boulangistes formulent d'autres accusations contre M. Dillon; on peut s'attendre, du reste, d'ici à peu de temps, à un lessivage qui n'aura rien de familial ni d'édifiant.

Il se confirme, en effet, que la caisse se vide; de nombreux agents se plaignent de ne pas être payés; bref, comme autour de tous les rateliers où le foin manque, on se dispose à se battre.

On n'est pas sans appréhension au ministère à propos de la prochaine installation du général Boulanger à Saint-Aubin, dans l'île de Jersey.

M. Constans a donné des ordres superflus pour surveiller les côtes.

Péting de Vaulgrenant, commandant la 4^e brigade de hussards (2^e division de cavalerie), à Nancy.

Généraux de brigade

MM. les colonels:

Mennessier de la Lana, commandant le 11^e régiment de hussards, à Valence;

De Maillier, commandant le 20^e régiment d'artillerie, à Poitiers;

Faure-Bignet, commandant le 4^e régiment de zouaves, à Tunis;

De Lavigne, commandant le 15^e régiment de dragons, à Libourne;

Revel de Bretteville, commandant le 3^e régiment de génie, à Arras;

Derrecagaix, commandant le 74^e régiment d'infanterie, à Saint-Brieuc;

Chambert, colonel d'infanterie hors cadre, major de la place de Paris.

**Le GÉNÉRAL de GALLIFFET
JUGÉ PAR LES ALLEMANDS**

La *Gazette de Cologne* trace du général de Galliffet le portrait suivant:

« Gaston-Alexandre-Auguste de Galliffet est un Parisien pur sang, et ce don que la bonne nature lui a fait au début de sa carrière lui a souvent aplani le chemin.

» Le 4^e août 1867, il fut nommé colonel, et c'est avec ce grade qu'il ouvrit la campagne en 1870; mais, quinze jours plus tard, il était promu général et était placé à la tête de la deuxième brigade de la première division de la réserve de cavalerie commandée par le général Marguerite. C'est avec cette brigade, qui comprenait les 1^{er}, 3^e et 4^e régiments de chasseurs d'Afrique, qu'il fit à la bataille de Sedan cette charge à mort devenue célèbre, dans laquelle il essaya de dégager l'infanterie française déjà très maltraitée par des attaques incessamment répétées contre les troupes allemandes; l'empereur Guillaume qui, des hauteurs de Badelin-court, était témoin de ces efforts, laissa échapper cet aveu flatteur: « Oh! les braves gens! »

» ... Il est naturellement ambitieux, comme tous les hommes de valeur; il a un cœur qui bat avec force et jusqu'à l'excès pour tout ce qui est bon et noble. Dans le service et dès qu'il a, comme disent les soldats, sa tête de service, il est rigide; il exige de chacun le travail qu'il s'impose à lui-même; il est inflexible pour tout ce qui touche à la discipline; il supporte impatiemment les erreurs; il est impitoyable pour la paresse et l'oisiveté; mais en revanche, il est juste, il sait apprécier les efforts intelligents, il connaît à fond en peu de temps le personnel qui l'entoure et sait juger avec beaucoup de sûreté des qualités de chacun.

» Le but de ses efforts est celui-ci: former une cavalerie qui soit très mobile, hardie, tou-

jours en mouvement, qui ait l'esprit d'entreprise, en un mot qui puisse rendre les grands services que l'on exige d'elle dans la guerre, qui ne se contente pas, comme autrefois, de combattre courageusement et de verser son sang, mais qui sache employer intelligemment sa force et puisse fortement coopérer à de grandes entreprises.

» Si le général n'est pas tendre avec les autres, on doit reconnaître qu'il ne l'a jamais été et qu'il ne l'est même pas encore maintenant pour lui-même. Quand il se repose, ce n'est pas pour dormir. Lorsqu'il n'était encore qu'adjutant et qu'il était de semaine, il ne se couchait pas, et cependant il n'avait pas l'air fatigué; toutefois, il dort quelquefois comme un simple mortel; mais s'il a parfois montré quelque inclination à bien vivre, elle ne s'est jamais manifestée en ce qui concerne le coucher, car il ne repose jamais que sur un lit de camp, c'est-à-dire sur une espèce de lit de sangles, avec une couverture et un matelas de varech épais de deux doigts et dur comme un biscuit de mer. Même pendant les grandes manœuvres, il ne s'embarrasse pas d'un lit aussi luxueux et dort pendant quatorze jours sur deux bottes de paille. Il y a quelque temps, se rendant à Saumur, pour inspecter l'École de cavalerie, il arriva pendant la nuit; il entra au quartier, se fit ouvrir l'écurie, se jeta sur la paille dans une stalle inoculée et y attendit le jour.

» Le général est très sévère en ce qui concerne la tenue; il tient par dessus toutes choses que le soldat reste toujours soldat, qu'il soit toujours habillé conformément aux règles et ordonnances; il estime que la grande famille militaire doit toujours être entraînée de manière à conserver le caractère mâle et sérieux qui paraît lui convenir.

» Aussitôt que le général de Galliffet est levé, il fait des exercices gymnastiques, prend une douche d'eau froide et se met immédiatement au travail; il se livre à des études scientifiques dans sa chambre qui est remplie de cartes, de livres, de manuscrits, de rapports, et c'est ainsi qu'il emploie tout le temps que lui laisse l'exercice de son commandement. Il est d'une vigueur extraordinaire; mais, quelquefois, il souffre assez de ses anciennes blessures pour être obligé de se servir d'un escabeau pour monter à cheval.

» Quelque sévère que le général se montre dans le service, il est très aimé des officiers de son corps d'armée, surtout des officiers de cavalerie qui ont fait sous sa direction des progrès considérables et qui ont en lui la plus grande confiance. C'est un fait reconnu que tous les régiments placés sous ses ordres ont tiré grand profit de sa direction et sont bien préparés à la guerre.

» Le général de Galliffet, pour finir notre portrait par les paroles mêmes d'un écrivain

NOUVELLES MILITAIRES

LA PROMOTION DES GÉNÉRAUX

L'Officiel contient le décret nommant:

Généraux de division

MM. les généraux de brigade:

De Jessé, commandant la 1^{re} brigade de chasseurs (5^e division de cavalerie), à Fontainebleau;

4 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

AVEU SUPRÊME

Là-bas, maintenant, le flot montant se déroulait peu à peu, comme un long ruban vert frangé d'argent, éclaboussé par endroits de taches sanglantes sous les derniers rayons du soleil. Le phare du Silence, qui venait de s'allumer, mettait à intervalles égaux, dans la pâleur jaunâtre de l'horizon, la note, tantôt verte, tantôt rouge, de ses feux changeants. Un vent plus frais soufflait du large. Les rochers se fondaient dans l'ombre grandissante et la rumeur des vagues lointaines, mêlée aux cris des oiseaux de mer et au chant aigu des grillons cachés dans l'herbe maigre, au pied des tamaris, troublait seule le silence du crépuscule. Plus personne sur la plage. Une silhouette, pourtant, se dessinait encore sur la blancheur mate de la tente. C'était Tom, le maître-nageur, qui debout, les mains dans ses poches, se délassait des fatigues de la journée et cuvait son *trois-six* en fumant son brûle-gueule.

— Voici la nuit qui vient, dit Sylvain en fermant son album. Je terminerai demain mon croquis.

— Cette obscure clarté qui tombe des étoiles, répondit Norbert, est du moins suffisante pour nous permettre de jouir du spectacle merveilleux que nous offre cette ravissante soirée d'été. Voilà qui repose un peu de Paris et de ses boulevards.

— Je t'avais toujours soupçonné d'être poète.

— Qui ne le serait à cette heure, devant un pareil horizon?

— Eh bien! si l'heure et l'horizon te plaisent, tu feras bien de te hâter de jouir à ton aise de l'une et de l'autre, car je te prédis qu'avant cinq ans d'ici, c'est un plaisir que tu ne pourras plus te procurer.

— Ah! par exemple, et qui m'en empêchera? Voudrais-tu insinuer, par hasard, qu'il ne me reste pas cinq années à vivre?

— A Dieu ne plaise, mon bon, et je suis bien convaincu du contraire; mais, dans cinq ans, avant peut-être, tu ne pourras plus goûter ce qui fait surtout le charme de cette nuit et de cette grève: leur calme enchanteur troublé seulement par la plainte du vent ou des flots,

le cri d'un oiseau de mer ou le frôlement d'aile d'une chauve-souris. Dans cinq ans, au plus tard, Saint-Feuillac sera devenu une station balnéaire à la mode. Paris s'y retrouvera tout entier, avec ses mille rumeurs, son existence fiévreuse et tourmentée, ses potins, ses cafés et ses journaux, et les *villégiateurs*, à commencer par les provinciaux, n'y viendront pas chercher autre chose. On y trouvera un *casino*, c'est-à-dire un théâtre et un tripot, pour ne pas dire plus, et les sauvages comme nous qui vont au bord de la mer tout bonnement, tout bêtement pour la mer, le grand air, les paysages pittoresques, devront émigrer ailleurs.

Les deux amis avaient repris leur promenade. Ils étaient maintenant arrivés, et suivant toujours la crête de la falaise, devant un chalet de coquette apparence tout nouvellement construit. Sylvain avait allumé une cigarette, et fumait silencieusement.

— A qui appartient ce chalet? demanda Norbert.

— Au docteur Nevers, un médecin d'un certain âge, qui jouit à Paris de quelque réputation comme spécialiste. Il soigne les maladies des yeux. Mais, j'y songe... Tu n'es pas sans

avoir entendu parler du docteur Nevers?

— En effet, je crois connaître ce nom.

— Le docteur vient tous les ans passer ici deux mois environ. Il est très riche, veuf, et n'a qu'une fille, âgée de dix-huit ans, nommée Madeleine...

— Tu m'as l'air joliment bien renseigné...

— Oh! mon Dieu, tu sais, aux bains de mer... à Saint-Feuillac surtout... Et puis, tiens, après tout, ce n'est pas la peine de t'en faire un mystère; oui, je suis très bien renseigné en ce qui concerne le docteur et sa fille, et il y a pour cela une bonne raison, c'est que je suis de leurs amis, oh! mais là, ce qui s'appelle de leurs amis. Le docteur est un homme tout rond, sans façon, à la bonne franquette, un peu rasant avec ses coquillages, par exemple; c'est sa toquée, les coquillages! Mais, que veux-tu, chacun a la sienne, n'est-il pas vrai?

— Mais cela ne m'explique pas comment...

— J'y arrive, j'y arrive. Voici la chose: j'étais installé un beau matin dans la grotte de l'Enfer... (tu ne connais pas la grotte de l'Enfer?... tu verras, je t'y mènerai demain, c'est très curieux) et je prenais un croquis de la Roche percée (tu ne connais pas la Roche per-

franc, cœur, chez qui la vaillance et le talent militaire sont à la hauteur même du patriotisme ; nous ajoutons que, dans le cas d'une nouvelle guerre franco-allemande, ce serait un adversaire digne de nous. »

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Résultat des élections législatives dans le département de Maine-et-Loire (scrutin de ballottage du 6 octobre 1889).

Baugé, 6 octobre, 10 h. 30 soir.	
Canton de Baugé.	
MM. Benoist, 2.255	Lacretelle, 4.167
Canton de Longué.	
MM. Benoist, 4.856	Lacretelle, 4.535
Baugé, 6 octobre, 11 h. 40 soir.	
Canton de Beaufort.	
MM. Benoist, 4.438	Lacretelle, 4.787
Canton de Noyant.	
MM. Benoist, 4.444	Lacretelle, 995
Canton de Durtal.	
MM. Benoist, 786	Lacretelle, 4.904
Canton de Seiches.	
MM. Benoist, 929	Lacretelle, 4.415
Le général Lacretelle a obtenu 8.903	M. Benoist, républicain, 8.672
Le général Lacretelle est élu.	

ANGERS.
1^{re} circonscription.
Angers, 6 octobre, 11 h. 30 soir.
MM. Fairé, conservateur, 10.376 élu.
Guignard, républicain, 9.594

Le département de Maine-et-Loire a soutenu sa vieille réputation : toute sa députation reste conservatrice, malgré les mensonges et la pression officielle.
MM. FAIRÉ et le général LACRETELLE ont été élus hier au scrutin de ballottage.

En Indre-et-Loire, dans la 4^e circonscription de Tours, M. du Saussay, conservateur, bat M. Belle, républicain, par 42,705 voix contre 8,690. Différence, 4.015.

Dans la circonscription de Loches, c'est le radical M. Arribat qui l'emporte sur M. Muller par 8,678 voix contre 8,233.

cée!... très curieux... nous verrons tout cela ensemble), quand voilà le docteur qui apparaît, en train de chercher des coquillages. Il voit mon croquis, me fait des compliments, et la conversation s'engage aussitôt sur Paris, la peinture, les musées, les théâtres, etc., etc... L'excellent homme profite de l'occasion pour me faire un cours approfondi sur les coquilles univalves, bivalves, orbiculaires... que sais-je encore? sur les grandes tridacnes, les strombes, les... A propos, sais-tu ce que c'est qu'une strombe?

— Ma foi non.
— Ni moi non plus... c'est-à-dire, je l'ai oublié. Enfin, au bout d'une demi-heure, le docteur et moi nous en étions à « tu » et à « toi », comme de vieux amis. Le bonhomme m'invite à déjeuner, sans plus de cérémonies. Je refuse... Tu comprends, j'étais mis comme un bohème, les mains noires de fusain... Il insiste, et tellement que je me vois forcé d'accepter et de le suivre séance tenante dans son chalet où, malgré l'impromptu de l'invitation, je fis, je dois l'avouer, un succulent déjeuner. Et, depuis, il ne se passe pas de jour que je ne rende visite à l'excellent docteur. Nous causons, nous nous promenons ensemble;

COURS DE DESSIN
Le Maire de la ville de Saumur informe ses concitoyens que les cours de dessin d'imitation auront lieu rue des Païens, les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, à 8 heures du soir.
Professeur, M. Briet. Ces cours commenceront le mardi 8 octobre 1889.
Hôtel-de-Ville de Saumur, le 5 octobre 1889.
Le Maire, J. COMBIER.

TENTATIVE DE VOL A L'USINE A GAZ DE SAUMUR
L'avant-dernière nuit, des voleurs se sont introduits dans les bureaux de l'administration du Gaz, en forçant un contre-vent, rue de l'Abreuvoir.

Ils ont dû s'occuper d'abord du coffre-fort, placé dans le bureau du directeur. N'ayant pu l'ouvrir, les voleurs l'ont déplacé. Était-ce pour l'enlever? Heureusement qu'il est d'un poids respectable, et ils ont dû renoncer à ce projet.

Après le bureau du directeur, celui des comptables a été l'objet de leur visite. Tous les tiroirs ont été fouillés, excepté celui contenant la recette journalière de la vente au comptant des coke et charbon de terre. En outre, un autre tiroir, où tout a été bouleversé, renfermait un louis de 20 fr. placé dans une poire à coco, qu'ils ont maniée sans l'ouvrir.

En un mot, les voleurs ont été volés. On suppose que cette tentative a eu lieu entre 11 heures du soir et 2 heures du matin, pendant que les chauffeurs prennent leur repas de nuit et quelques instants de repos.

A la reprise du travail, les voleurs n'ont-ils point été dérangés dans leur opération? Ils se sont retirés par où ils étaient entrés, rue de l'Abreuvoir.

La police fait d'actives recherches.

PUBLICATIONS DE MARIAGE
Louis-Alfred Bonin, commis des ponts et chaussées, de Saumur, et Charlotte Moron, sans profession, du Coudray-Macouard.

Antoine Varambon, cavalier de manège, et Marie Bordas, domestique, tous deux de Saumur.

Charles Bonnin, cultivateur, de Saint-Cyr-la-Lande (Deux-Sèvres), et Delphine-Victorine Pichot, cuisinière, de Saumur.

Jean-Auguste Garreau, cocher, et Victoire-Amélie Grandin, cuisinière, tous deux de Saumur.

Jules-Auguste Crampond, repasseur, de Saumur, et Marie-Pauline-Victorine Ledoyen, repasseuse, de Tours.

Alfred Pitois (veuf), boutonnier, et Angélique Nalines (veuve), couturière, tous deux de Saumur.

Charles Leroux (veuf), entrepreneur d'omni-

nous allons à la pointe du Raz, tous les trois... — Tous les trois?

— Eh bien! oui, tous les trois. M^{lle} Madeleine est naturellement de la partie. Elle et moi pêchons des moules ou des crevettes, tandis que le docteur cherche des coquillages... C'est très curieux, la pointe du Raz. Tu pourras y trouver un joli sujet de tableau...

Le son d'un piano, touché par une main légère, interrompt la conversation.

Sylvain saisit brusquement le bras de son compagnon :

— Écoute de toutes tes oreilles. M^{lle} Nevers va chanter, et je ne donnerais pas la place où je suis pour un fauteuil à l'Opéra!

En effet, après quelques arpèges brillants, une voix fraîche, ample, bien posée, d'une émission très franche et d'une irréprochable justesse, s'éleva, soupirant le délicieux air du page, de *Roméo et Juliette* :

que fais-tu, blanche tourterelle, Dans ce nid de vautours?

Et, tandis que Norbert se sentait pénétré jusqu'au fond de l'être par le charme intime de cette mélodie, il lui semblait que toute la poésie de la nuit, de la mer et des astres avait passé dans la voix de cette jeune fille inconnue, entendue pour la première fois.

(A suivre.) MAXIME JUILLET.

sion, tous deux de Saumur.

Henry-Auguste Guignon, coiffeur, et Berthe-Marie Derouet, aubergiste, tous deux de Saumur.

LES GÉNÉRAUX RETRAITÉS
Parmi les généraux qui seront mis à la retraite pendant le 4^e trimestre 1890, figure M. le général L'Hotte, en résidence à Tours, président du comité de cavalerie, et commandant du 4^e arrondissement de l'arme.
Cet officier général cessera de faire partie des cadres d'activité le 25 mars 1890.

MARIAGE DE M^{lle} BURNETT STEARS
Samedi a été célébré, en l'église Saint-Louis de Brest, le mariage de M^{lle} Béatrice Stears, avec M. le comte de Maleyssie, lieutenant au 2^e dragons.
M. Daniellou, curé de Saint-Marc, a donné la bénédiction nuptiale.
La veille avait eu lieu, à la mairie de Brest, le mariage civil.

Témoins du comte de Maleyssie : le général Coiffé, commandant le 4^e corps d'armée au Mans, et son oncle le marquis de Maleyssie ; ceux de M^{lle} Stears : son oncle M. le comte Alphée de Trobriand et M. Guéneau de Mussy, bâtonnier de l'ordre des avocats de Brest, ami de la famille.

ANGERS. — Vendredi, à 9 heures 45, un détachement de 340 hommes du 2^e pontonniers a quitté Angers, se rendant à Valence, où il va exécuter des manœuvres sur le Rhône. Il est parti par un train spécial.

Nous sommes heureux d'apprendre que c'est M. l'abbé Elie Cesbron, professeur de dessin à l'Externat Saint-Maurille d'Angers, dont nous avons eu, plus d'une fois, le plaisir de signaler les travaux, qui vient d'obtenir une médaille d'argent à l'Exposition, dans la section de peinture et de dessin.

Certes, ce conseil est bon !
Jablins, par Eshly (S.-et-M.), le 4 mai 1889. — Je souffrais depuis longtemps de maux de cœur et de douleurs névralgiques ; depuis que j'ai pris de vos bonnes Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte, je suis complètement guéri. Toutes les personnes qui souffrent de ces maux devraient en prendre.
(Sig. lég.) M^{me} GUILBERT.

Théâtre de Saumur
Direction : M. SUREAU-BELLET
CHANGEMENT DE SPECTACLE PAR INDISPOSITION DE M. GRETEAUX
LUNDI 7 octobre 1889
Ouverture de la saison théâtrale
LE
BARBIER DE SÉVILLE
Opéra-comique en 4 actes, paroles de Castil Blaze, musique de Rossini.
A la leçon de chant, M^{me} RIVES-HINCELIN chantera les variations du Carnaval de Venise.
LE SPECTACLE COMMENCERA PAR
UNE TASSE DE THÉ
Comédie en 1 acte, de MM. Nutter et J. Derley.
Bureaux, 7 h. 1/2 ; rideau, 8 h. 1/4.

GRÉDIT LYONNAIS
AGENCE D'ANGERS
Boulevard de Saumur, 30
TRAITE TOUTES LES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE TITRES, NOTAMMENT :
Escompte et Recouvrement du papier de Commerce sur la France et l'Étranger.
Ouverture de Crédits, de Comptes-Courants, de Comptes de Dépôts productifs d'intérêt.
Délivrance de Chèques, Mandats et Lettres de crédit sur tous pays.
Ordres de paiement par correspondance ou par télégraphe.
Achats de monnaies et billets étrangers.
 Paiement immédiat et sans aucun frais de tous les Coupons.
Exécution des Ordres de Bourse, au comptant et à terme, à toutes les Bourses Françaises et Étrangères.
Avances sur titres français et étrangers.
 Souscription sans frais à toutes les émissions.
 Régularisation de titres, Renouvellement de feuilles de coupons, Versements et Libérations, Échanges de titres, Transferts et Conversions, Remboursements de tous titres Français et Étrangers sortis à un tirage, Productions aux familles, etc.

ÉPIGERIE CENTRALE
28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR
P. ANDRIEUX.
Huile de colza épurée, 40 c. le 1/2 kilo.
Chandelle perfectionnée, le paquet de 2 kil. 450 gr., 1 fr. 90.
Bougie, 1^{re} qualité, 70 cent. le paquet.
Bougie extra, 85 cent. le paquet.
Bougie, double pression, 95 cent., défiant toute concurrence.
Hors ville, remise des droits d'octroi.

L'ORIFLAMME PÉTROLE BLANC
inflammable
SANS ODEUR
Produit une Lumière incomparable
En Bidons de 5 litres chez tous les détaillants
PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Avis. — L'Agence possède, pour la garde des titres et objets précieux, une installation toute spéciale, offrant toutes les garanties possibles de sécurité.
L'Agence vérifie, sans prendre toutefois aucune responsabilité à cet égard, les listes de tirages pour les titres ainsi déposés, et en cas de sortie d'un des numéros, en avise de suite le déposant.
Les titres sont constamment à la disposition du déposant, qui peut les retirer à toute heure de la journée et sans avoir à prévenir d'avance.

CONVERSION DES EMPRUNTS BRÉSILIENS 5 0/0
De 1865, 1871, 1875, 1886
EMPRUNT DE
£ 20 millions cap. nom. 4 0/0
exclusivement destiné à la conversion et au remboursement des Emprunts ci-dessus désignés.

On peut souscrire en titres des Emprunts 5 0/0
Ces souscriptions seront irréductibles et seront reçues chez :
MM. de ROTHSCHILD frères, à Paris, jusqu'au mercredi 9 octobre inclusivement, sauf samedi 5 et dimanche 6 octobre.
Les rentes brésiliennes 4 0/0 sont émises au prix de 90 0/0. Il est, de plus, alloué aux souscripteurs en titres une bonification de 1 1/2 0/0 par £ 100 cap. nom. 5 0/0 présentées à la conversion. Ils recevront ainsi, par £ 100 cap. nom. 5 0/0 :
1^o £ 100 cap. nom. 4 0/0, jouiss. 1^{er} oct. 1889 ;
2^o £ 11.40 soulte, à 25.27 1/2, soit 290 fr.66 1/4 ;
3^o Le montant des intérêts courus sur les titres 5 0/0, depuis l'échéance du dernier coupon jusqu'au 30 septembre 1889.

Les porteurs, ayant la faculté de demander des titres 4 0/0 pour le montant de la soulte qu'ils ont à recevoir, à condition que cette soulte représente un ou plusieurs titres 4 0/0 de £ 100 cap. nom., devront déclarer en souscrivant s'ils usent de cette faculté, et, dans ce cas, ne recevront en espèces que le solde inférieur au montant d'une obligation de £ 100.
Les demandes de conversion doivent être accompagnées des titres munis de tous les coupons à échoir, ou d'un cautionnement de 5 0/0 de leur valeur nominale avec désignation exacte des titres et l'engagement de les remettre à **MM. de Rothschild frères**, dans le délai de 20 jours.
Les titres 5 0/0 non présentés à la conversion seront remboursés au pair, mais sans la bonification de 1 1/2 0/0, à une date qui sera notifiée aussitôt que possible.

On peut également souscrire en espèces à Londres :
Chez **MM. N. M. ROTHSCHILD et fils**
MM. de Rothschild frères se chargent de transmettre sans frais, à Londres, les demandes de cette nature qui leur seraient adressées à Paris, accompagnées du versement de 5 0/0 exigible en souscrivant.
Les certificats provisoires attribués à ces souscriptions seront délivrés à Paris, munis du timbre français.

LA SOUSCRIPTION EST OUVERTE JUSQU'AU 9 OCTOBRE, sauf samedi 5 et dimanche 6 octobre, mais pourra être close avant cette date.
Le prix d'émission est fixé à 90 0/0.
Jouissance 1^{er} octobre 1889.
On paye pour £ 100 capital nominal :
£ 5 en souscrivant
£ 15 à la répartition
£ 20 le 20 janv. 1890
£ 25 le 20 mars »
£ 25 le 19 mai »
Faculté de libération à 5 0/0.
La répartition sera faite à Londres, conformément aux usages de cette place : les souscripteurs seront avisés de l'attribution qui leur aura été faite à Londres. Voir pour détails les prospectus.
Déclaration au timbre le 21 septembre 1889

Quelques bons conseils
Si l'appétit fait défaut, si la langue est chargée, la tête lourde, ayez aussitôt recours aux *Pilules Gicquel*, laxatives, antibilieuses et antiglaireuses. Elles dégageront l'estomac et les intestins ; elles vous évieront maux de tête, névralgies, migraines, congestions. C'est aussi un remède puissant contre les maladies du cœur, du foie, la jaunisse, l'hydropisie, la paralysie. Dans toutes les pharmacies, vous trouverez les *Pilules Gicquel* à 1 fr. 50 la boîte.

Étude de M^e LELIEVRE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, 17.

A VENDRE

MÊME SUR UNE ENCHÈRE

Par adjudication volontaire

En l'étude de M^e LELIEVRE, notaire, le LUNDI 21 OCTOBRE 1889, à 1 heure de l'après-midi.

1^o UNE MAISON, sise à Saumur, rue de Poitiers, n^o 6. Revenu, 160 fr.

2^o UN JARDIN, au fond duquel est un pavillon, sis à Saumur, rue des Boires, n^o 26, contenant environ 2 ares 80 centiares. Revenu, 220 fr.

Mises à prix : 1^{er} lot, 1,500 fr. 2^e lot, 2,000 fr.

S'adresser, pour les conditions de la vente, à M^e LELIEVRE, et, pour visiter, sur les lieux. (777)

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE LE CLOS

DU

Bois - Brard

Commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, près le Pont-Fouchard, COMPLANTÉ EN VIGNES,

Comprenant : maisons d'habitation et de jardinier, avec antichambre, salon, salle à manger, 40 chambres à coucher, cabinets de toilette, mansardes, greniers, cuisine, office, lingerie, buanderie, cave, cuve à vendange, remise, écurie, hangar, prés et terrains propres à bâtir, en façade sur la levée de Saint-Florent.

S'adresser audit M^e GAUTIER et sur les lieux. (702)

A Louer présentement

MEUBLÉ OU NON MEUBLÉ

GRAND APPARTEMENT

Au premier étage, rue Verte, 18, Composé d'un salon, salle à manger, trois chambres à coucher, deux grands cabinets de toilette avec garde-robes, cuisine. Mansarde.

Cave, eau de Loire et gaz. S'adresser rue de Poitiers, 46.

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

HAMMAM

ÉTABLISSEMENT DE BAINS

A. LOROUET DIRECTEUR

17, rue du Marché-Noir, Saumur

L'établissement est ouvert de 6 h. du matin à 10 h. du soir. Les dimanches et jours fériés, fermé de 4 h. du soir.

Bains ordinaires, Turco-Romains, Russes et Médicinaux de toutes sortes, etc.

GRANDS BAINS DE VAPEUR

MASSAGE, FRICTIONS, PÉDICURE
Salle de chaleur sèche, Fumigations,

SALON DE REPOS
Hydrothérapie très complète

A VENDRE

Grand Établissement

AVEC VENDANGEOIR

À l'usage du commerce de vin de Champagne, à Pierry, près Épernay (Marne).

S'adresser à M. PORQUET, propriétaire à Pierry, et à M^e PISSIER, notaire à Saint-Martin-d'Ablis (Marne). (715)

Fabrique de Chapeaux, Casquettes

ROUSSEAU

50, rue Saint-Jean, Saumur
GROS, DÉTAIL (PRIX FIXE)

GRAND ASSORTIMENT DE CHAPELLERIE

Fourrures

Pour Dames, Bébés et Hommes

Fantaisie haute nouveauté

Des Maisons ALEXANDRE. Feutre LAVILE

Gibus pour soirées et noces

CASQUETTES ASSORTIES

Chapeau prêtre, Toque grecque et

Bonnet velours

LE TOUT A PRIX RÉDUIT

Nota. — Seule maison fabricant. Tous chapeux mesure sont livrés sous 24 heures.

VIN DE QUINQUINA

Phosphaté à la Coca du Pérou

du D^r VIAULD

Le plus efficace et le plus agréable

des toniques.

Dépôt : A. Pradeau, pharmacien de 1^{re} classe, Pharmacie Centrale,

27, rue de la Tonnelle. (408)

UN CULTIVATEUR marié, muni de bons renseignements, demande une place de garde, et sa femme une basse-cour à soigner. (746)

UN JEUNE HOMME libéré du service militaire, demande une place de valet de chambre. S'adresser au bureau du journal.

PILULES DE BEECHAM

Pour maladies bilieuses, affections du système nerveux, telles que flatuosité, coliques ventrues, nausées, maux de tête, vertiges, tympanite, ballonnement du ventre après le repas, assoupissements, rhumes, refroidissements, échauffements, manque d'appétit, étouffements, dyspnée, constipation, taches épidermiques, insomnies, cauchemars, tremblements, nerveux, etc. La première dose soulage le malade dans les vingt minutes. Ce n'est pas une exagération. On engage les personnes qui souffrent à se procurer une boîte de ces pilules à titre d'essai, elles reconnaîtront que leur valeur dépasse bien 25 francs la boîte.

Les PILULES BEECHAM, prises suivant les indications, se recommandent surtout à l'usage des dames comme moyen curatif rapide et sûr. Ces pilules guérissent toutes obstructions internes ou irrégularités du système. Dans les cas D'AFFAIBLISSEMENT DE L'ESTOMAC; DE DIGESTIONS LABORIEUSES; DE DESORGANISATION DU FOIE elles agissent comme un charme, une ou deux doses suffisent pour opérer des miracles dans l'organisme: elles fortifient le système circulatoire, ramènent le bon teint, déjà depuis longtemps perdu, rétablissent le bon appétit, et ramènent le physique dans tout son ensemble. Ce sont là des "Effets" reconnus par des milliers de personnes de toutes classes de la société humaine; et la preuve, offrant la meilleure garantie aux valetimaires, c'est que d'entre tous les remèdes brevetés, ON NE PEUT CITER AUCUN AU MONDE QUI AIT UN PLUS GRAND ÉCARTILLEMENT QUE LES PILULES BEECHAM. Chaque boîte renferme l'instruction.

Ces pilules sont préparées uniquement par THOMAS BEECHAM, à St. Helens, Lancashire, Angleterre, et se vendent dans toutes pharmacies en France à raison de 2 francs et de 4.50 la boîte. Seuls Représentants pour la France: PHARMACIES ANGLAISES, RUE CASTIGLIONE, 2, ET AVENUE DES CHAMPS ÉLYSÉES, 62, PARIS.

ÉPICERIE PARISIENNE

IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

SAUMUR

PRIX DES BOUGIES

Le Soleil 70 cent. le paquet	Perle luxe 1 fr. le paquet
La Brésilienne 80 — —	Nubienne triple pression 1 10 —
La Perle (à trous). 90 — —	L'Etoile 1 20 —

Par sortie de 5 kilos, remise des droits d'octroi.

Chandelles de Paris, le paquet : 4 fr. 90.
Huile de colza double épuration, 1/2 kilo : 40 centimes.

6 MILLIONS

DISPONIBLES POUR PLACEMENTS

Par **HYPOTHÈQUE**, Avances sur Biens et TITRES DOTAUX

Titres nominatifs et au porteur, Créances, Nues-Propriétés, Usufruits.

Avances avant Formalités. Discretion. — LACOMBE & GONNET, 13, rue Laffitte, PARIS

AMERICAN - TAMPON

TAMPON INTARISSABLE

Ne nécessitant jamais d'encre

SYSTÈME BREVETÉ S. G. D. G.

L'AMERICAN-TAMPON réalise toutes les qualités désirables — propreté, élégance, durée, économie, — ayant sur tous les tampons employés jusqu'à ce jour une supériorité incontestable et remplissant absolument le but auquel il est destiné.

Un essai de ce Tampon convaincra qu'aucun autre ne peut lui être comparé.

En vente chez MM. DÉZÉ, GIRARD, GUILLEMET, JAVAUD, MILON, libraires à Saumur, et à

L'IMPRIMERIE PAUL GODET

PHARMACIE A. CLOSIER

N^o 19, rue Dacier (PLACE SAINT-PIERRE), en face la Caisse d'Épargne SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de Bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

CABINET D'APPLICATION

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'Articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de Bas contre les varices, de Ceintures en tous genres, de Biberons, d'Injecteurs et d'Irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

SUCRE POUR VENDANGES

à 68 francs les 100 kilos

Par quantité d'au moins 500 kilos, 65 fr.

Sauf variation

ENTREPOSITAIRE : A. COURTET, SAUMUR

Se charge également de donner tous les renseignements.

A LA

VILLE DE PARIS

Place Saint-Pierre, Saumur.

SPÉCIALITÉ D'UNIFORMES

POUR LE

Collège Saint-Louis

Prix des Uniformes en magasin ou sur mesure

Veste drap bleu	45 fr.
Pantalon cuir bleu qualité supérieure	19 —
— — — — — ordinaire	17 —
Gilet — — — — — supérieure.	10 —
Casquettes extra	3 75

Des morceaux sont donnés avec chaque pantalon.

Fournitures de toutes sortes pour le Trousseau.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix dénant toute concurrence.

Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Échanges et Location de Pianos

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné,

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur